



Règlement du concours philo La liberté, c'est quoi ?

Préambule :

Le concours « La liberté, c'est quoi ? » est proposé par la Ligue de l'enseignement - FAL72 invite chaque participant à contribuer à la thématique en donnant libre cours à sa réflexion et à son imagination conduisant à une production qui sera valorisée à l'occasion du prochain Forum Le Monde Le Mans les 25, 26 et 27 novembre 2022.

Article 1 - Organisateur : La Ligue de l'enseignement – Fédération des Associations Laïques de la Sarthe

Article 2 - Public concerné : toutes les écoles, tous les collèges et tous les accueils collectifs de mineurs de la Sarthe.

Article 3 - Thème : « La liberté, c'est quoi ? »

Article 4 - Modalités de participation :

La proposition de concours et le règlement sont transmis aux établissements début septembre 2022 ;

Les informations se trouvent également sur le site internet de la Ligue de l'enseignement – FAL72 ;

Un référent par établissement (professeur, documentaliste, responsable d'animation, etc.) doit inscrire les participants avant le 30 septembre puis organiser la sélection de productions au sein de son établissement ou de sa structure et les transmettre en suivant les indications ci-après d'ici le 11 novembre au plus tard.

- Inscription des établissements participants jusqu'au 30 septembre 2022 : fal72education@laligue.org
- Transmission des productions à la Ligue de l'enseignement – FAL 72 jusqu'au 11 novembre 2022.

Quels types de production ?

- Photo ou dessin (Format A4)
- Enregistrement vidéo/audio (Maximum 10mn)
- Construction en 3D (pouvant entrer dans un cube de 1m de côté maximum)

Les productions collaboratives sont encouragées ! (à 1 classe ou groupe de 30 maximum)

Le référent veillera à récolter les productions en conservant l'anonymat des concurrents.

Article 5 - Date limite de participation :

- Les productions doivent être transmises au plus tard le vendredi 11 novembre 2022 ;
- Par voie postale ou déposée au siège de la FAL 72 : 18 rue Béranger 72 000 LE MANS
- Par mail : fal72education@laligue.org

Article 6 - Procédure de transmission des productions :

a. Le message du référent comportera :

- Le nom, l'adresse et le n° de tel de l'établissement
- Les nom et prénom et n° de tel du référent
- Une adresse électronique fiable pour tout échange

b. Le référent transmettra :

- Chaque production sélectionnée en « l'anonymisant ».
- Le niveau et nom de la classe, les prénoms des auteurs de chaque production dans un document à part.

Article 7 - La FAL 72 désigne en amont l'un de ses administrateurs pour gérer la réception des productions et les transmettre à tous les membres du jury final. Cet administrateur attribuera un code garantissant l'anonymat de chaque production avant transmission au jury, et conservera les renseignements qui seront nécessaires pour la production / les productions lauréate(s).

Article 8 – Le jury est composé de membres du conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement – FAL 72, de l'association du Forum Philo Le Monde Le Mans, de divers bénévoles et/ou salariés de la FAL 72, d'enseignants etc. Le jury se réunira quelques jours après la date limite de participation pour évaluer les différentes productions.

Article 9 - Proclamation des résultats :

Les productions lauréates seront valorisées au cours du prochain Forum Le Monde Le Mans en novembre 2012 et éventuellement lors de futures actions de la FAL 72.

Toutes les productions seront mises en ligne sur le site de l'association

La FAL 72, en partenariat avec l'association du Forum Le Monde Le Mans, veillera à ce que chaque participant puisse recevoir, lors du temps de valorisation, un « cadeau » en lien avec la thématique. Une délégation d'élèves pourra expliquer le cheminement au public à cette occasion.

Article 10 - Chaque participant autorise la mise en ligne de sa production et les lauréats autorisent la FAL 72 à utiliser leur production et leur prénom à toute démarche de communication de la fédération.

Article 11 - Annulation : L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler le concours sans que sa responsabilité ne se trouve engagée.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par l'organisateur.

Benjamin DAGARD

Responsable du Secteur Éducation

02 43 39 27 29 / fal72education@laligue.org